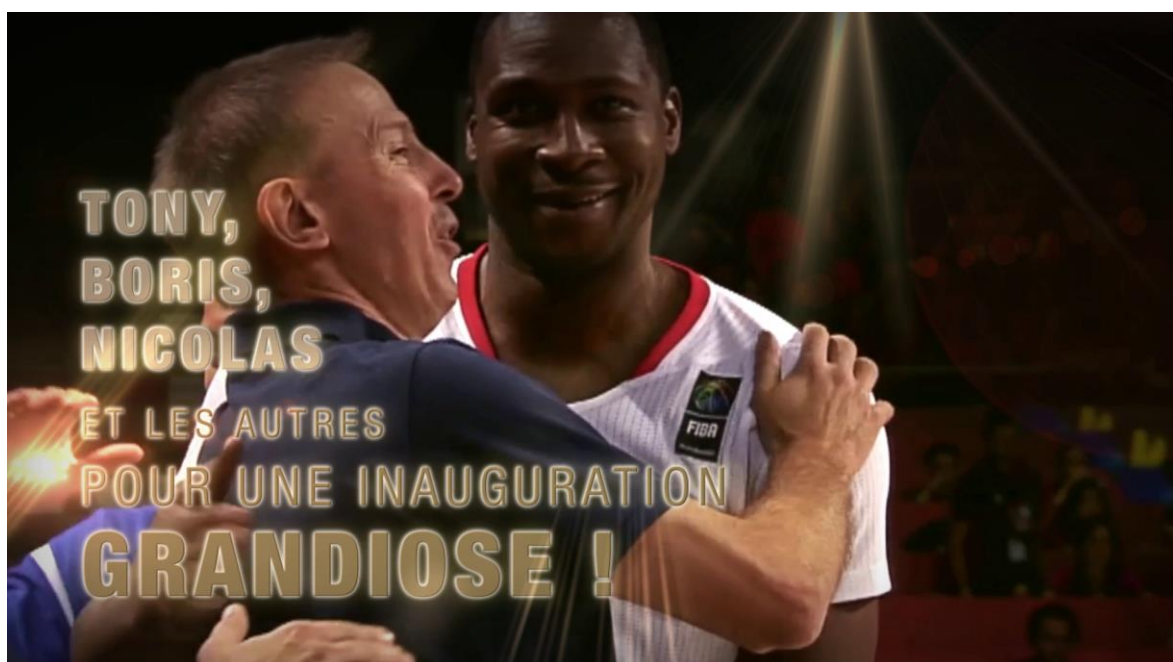




ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE BASKET-BALL DE LOIRE-ATLANTIQUE



**SAINT MICHEL
CHEF CHEF
LE 04 JUIN 2016**

Procès-Verbal

CD 44 – BASKET-BALL
5 Rue Christophe Colomb
44980 STE LUCE SUR LOIRE

Saison 2015/2016

Procès-Verbal

Assemblée Générale du 04 Juin 2016

À SAINT MICHEL CHEF CHEF

La vérification des pouvoirs placée sous la responsabilité de Monsieur Dominique BOUDEAU donne à 9h00, les 22 245 sur les 24 325 voix possibles. Le quorum étant de 12 164 voix, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement. La séance est ouverte.

Ouverture par Monsieur Yannick OLIVIER – Président du CD44

Yannick OLIVIER souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs et aux institutionnels présents. Il demande qu'une minute de silence soit respectée en mémoire de tous les basketteurs décédés dans la saison sportive.

Présentation des membres du Bureau de vote pour approbation

Patrick ERRIEN présente la composition du Bureau de vote pour recueillir l'approbation de l'Assemblée Générale. Les élections seront sous la présidence de Marie-Annick MONNOT MASA et les membres seront les salariés du Comité Départemental : Madame BOURDEAU-ZEZE, Madame TIGNARD, Madame VOYEAU, Monsieur LORENZI, Monsieur LAHONDA, Monsieur LEROUX, et de Monsieur Dominique GONNOT, bénévole au Comité, qui a participé à la réalisation du tableau des élections et qui assistera en tant que consultant.

Maitre BEAUFILS, Huissier de justice, confirmera la bonne tenue du dépouillement et des résultats des votes.

Election des Délégués Fédéraux pour AG Fédérale de Dijon le 17 Octobre 2016

En conformité avec les statuts fédéraux, le Président du Comité présente à l'approbation de l'Assemblée Générale, les candidats pour représenter la Loire-Atlantique à l'Assemblée Générale de DIJON, le 17 octobre 2016.

Sont proposés :

- Monsieur Jacques PHILIPPE
- Monsieur Patrick ERRIEN
- Monsieur Franck JOUNIER

Suppléants :

- Monsieur Dominique BOUDEAU
- Madame Mireille COURBOULAY
- Madame Véronique IGIELSKI

Ont obtenu pour les délégués :

- Monsieur Jacques PHILIPPE : 20 098 voix
- Monsieur Patrick ERRIEN : 20 098 voix
- Monsieur Franck JOUNIER : 20 098 voix

Pour les suppléants :

- Monsieur Dominique BOUDEAU : 20 098 voix
- Madame Mireille COURBOULAY : 20 098 voix
- Madame Véronique IGIELSKI : 20 098 voix

La parole est ensuite donnée à Madame Irène GEFFROY – Maire de SAINT MICHEL CHEF CHEF

Allocution de Madame Irène GEFFROY – Maire de SAINT MICHEL CHEF CHEF

Madame Le Maire est enchantée de recevoir tous les représentants du Basket national, régional et départemental. Elle salue personnellement les responsables nationaux et régionaux des instances fédérales et institutionnelles. Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des représentants des Groupements Sportifs qui composent l'Assemblée Générale. Elle manifeste son plaisir que sa Commune ait été retenue pour l'organisation de cet évènement. Madame le Maire présente ensuite sa Ville avec les différentes spécialités qui en font la fierté mais aussi la renommée.

Impossible de passer à côté de l'incontournable galette Saint Michel qui est aujourd'hui exportée dans le monde entier. Contrairement à certaines idées reçues, ce biscuit n'est pas fabriqué au Mont Saint Michel mais bien à Saint Michel Chef Chef. La biscuiterie a un impact considérable dans l'économie locale et de nombreuses générations de Michelois ont travaillé dans cette Usine.

Le nombre d'habitants de cette Commune connaît une variation considérable selon les périodes. Sur l'année, 4 625 habitants peuplent cette ville paisible et agréable mais en période estivale ce nombre atteint les 25 000, ce qui oblige la Municipalité à surdimensionner ses équipements.

Bercée entre terre et mer puisque les 2/3 de la Commune se trouve être en zone rurale et que Saint Michel Chef Chef compte 4,5 Kilomètres de plage, cette petite ville paisible a néanmoins une vie associative riche et diversifiée puisqu'elle compte 70 associations qu'elle soutient en termes d'équipement afin de leur assurer une pérennité et un bon fonctionnement.

Le littoral permet le développement d'une nouvelle pratique sportive, la marche en mer. Les adeptes de plus en plus nombreux ont obligé la municipalité à réglementer cette activité.

Venons-en au Basket-ball qui tient une place particulière à SAINT MICHEL. Cette discipline existe depuis 45 ans. C'est d'abord le basket féminin qui a vu le jour et il se pratiquait en plein air. Les années 1990 qui ont vu la construction du complexe sportif a bien sûr vu évoluer le nombre de licenciés dans toutes les catégories, cependant, en 2015, le club de SAINT MICHEL a fusionné avec PORNIC. Ensemble, ce nouveau club représente 320 adhérents.

Madame le Maire, salue l'engagement de l'ensemble des Présidents présents dans l'assemblée qui grâce à leur engagement au service du sport collectif participe au lien de cohésion sociale. Elle ne veut pas clore son discours sans parler de la Famille LEROUX très active et impliquée dans les services de la Ville

comme dans le club de Basket présidé par Maxime qui a été le plus jeune Président de club du département.

Elle souhaite une très bonne Assemblée Générale à tous les participants car c'est un moment fort de la vie d'une Association car c'est le temps pour parler de l'avenir.

Remise du Trophée du Comité par Monsieur Yannick OLIVIER, Président du Comité.

Allocution de Monsieur Jean Michel BRARD – Maire de PORNIC

Monsieur Jean Michel BRARD est Maire de Pornic et Président de la Communauté de Communes.

Il salue l'ensemble des participants, il s'adresse aux présidents pour les remercier de leur présence et est heureux de pouvoir accueillir tous ces bénévoles.

Monsieur BRARD remercie également la Maire de SAINT MICHEL CHEF CHEF qui a accepté d'organiser cette Assemblée Générale et de montrer ainsi le dynamisme et sa volonté de développer l'esprit associatif.

Il remercie le Président Fédéral, Monsieur Jean Pierre SIUTAT de sa présence et tient également à remercier Monsieur Yannick SUPIOT en sa qualité de Président du CROS qui a fait un cadeau énorme à la Ville et ainsi à tout le territoire de la communauté de commune, en désignant la Ville de Pornic comme la Commune la plus sportive de la Région des Pays de la Loire.

Monsieur BRARD profite de l'occasion pour inviter les congressistes à se rendre également à la boutique dans le centre-ville de Saint Michel et de repartir avec les fameuses galettes et quelques petits souvenirs de cette magnifique Ville.

Monsieur BRARD tient au nom de tous les élus locaux à remercier les bénévoles des groupements sportifs sans qui les collectivités ne pourraient organiser la vie en société sur les territoires. Il souhaite leur dire un grand merci pour leur investissement auprès de la jeunesse car les élus ne peuvent pas à eux seuls, sans toutes les associations, projeter les jeunes vers l'avenir. Cette action d'intégration doit être faite conjointement avec les pouvoirs publics et toutes les Associations. Chaque acteur à son rôle à jouer afin de favoriser l'intégration. Il assure les clubs que les élus locaux seront toujours à leur côté et souhaite une bonne Assemblée Générale à tous.

A l'issue de son discours, Monsieur Yannick OLIVIER, Président du Comité Départemental, remet le Trophée du Comité à Monsieur BRARD.

Allocution de Monsieur le Président du Club de PORNIC BASKET SAINT MICHEL – Gilles MARTIN

Monsieur Gilles MARTIN tient à saluer individuellement chaque intervenant présent sur la tribune. Il salue les Groupements sportifs et les remercie de leur présence. Il présente le nouveau Groupement Sportif constitué de la fusion des deux groupements sportifs, BC SAINT MICHEL THARON et PORNIC BASKET pour former le club PORNIC BASKET SAINT MICHEL. L'évolution vers cette fusion se profilait depuis quelques années puisque les deux groupements sportifs étaient organisés en Coopération Territoriale afin dans un premier temps :

- d'Assurer un nombre de licenciés suffisant par équipes et permettre aux enfants de pratiquer le basket quel que soit leur niveau de jeu.
- d'Assurer l'encadrement des jeunes joueurs.
- d'Assurer l'organisation et le déroulement des rencontres (arbitrage, tenue des tables de marque, responsabilité des salles).

Cette volonté partagée de Coopération s'expliquait dans les grandes lignes :

- Pour SAINT MICHEL CHEF CHEF/THARON : Par la difficulté de composer les équipes, de les encadrer, de recruter de nouveaux bénévoles,
- Pour PORNIC : par la difficulté de disposer de créneaux de salles suffisants entraînant un accès des jeunes limité, notamment en cas d'afflux de nouveaux joueurs lié à l'arrêt d'autres groupements sportifs de notre secteur géographique (ST MICHEL, ST BREVIN etc...)

C'est ainsi que le club de PORNIC BASKET ST MICHEL est né pour débiter cette saison 2015/2016. Avec 316 licenciés pour 30 équipes dans toutes les catégories d'âges, garçons et filles, le club a intégré le top 10 des clubs de Loire Atlantique en prenant la 6^{ème} place. Cette première année a apporté au groupement sportif que des satisfactions.

- Notre équipe d'U13 filles championne de Loire Atlantique en est un exemple.
- L'autre symbole est sans conteste la présence dans notre effectif de Nationale 2, de 4 jeunes issus de notre formation ayant évolué l'an dernier en U17 France.

Ces jeunes, ce sont « les nôtres » pas ceux des centres de formation des clubs PRO. Le Président souligne l'immense travail accompli par les techniciens du club, puisqu'ils faisaient déjà partie de la première équipe d'entente d'U13 avec SAINT MICHEL, qui avait d'ailleurs accédé à la finale Régionale perdue contre l'Hermine. Quel bonheur souligne-t-il, d'avoir pu voir évoluer ensemble ces 4 jeunes garçons à ce niveau de Nationale 2 cette saison.

Le bilan de cette première année est ainsi extrêmement positif. Avec en prime une 5^{ème} place en Nationale 2.

Il souhaite que cette année de bonheur sportif partagé en appelle d'autres.

Il remercie les Présidents et Présidentes des Groupements sportifs présents pour leur attention et souhaite à tous une excellente Assemblée Générale.

A l'issue de son discours, Monsieur Yannick OLIVIER, Président du Comité Départemental, remet le Trophée du Comité à Monsieur MARTIN.

Allocution de Monsieur Yannick SUPLOT - Président de la Ligue Régionale des Pays de Loire

C'est avec grand plaisir qu'il vient ici encore pour quelques jours représenter la Ligue Régionale puisqu'il termine son mandat et qu'il représente également le CROS des Pays de la Loire puisque nouvellement élu Président.

Le travail en 44 est exemplaire. Le Comité de Loire-Atlantique bat des records depuis quelques années. A la fois en nombre de licenciés, en nombre de groupements sportifs, en nombre de bénévoles et également en nombre d'équipes de niveau Championnat de France. Mais aussi en termes d'organisations de manifestations qui porte haut les valeurs de notre sport, avec la participation de nombreux bénévoles dévoués qui donnent de leur temps pour pouvoir accueillir de grands événements.

Yannick SUPIOT tient à signaler aux groupements sportifs que c'est en partie grâce à eux que le Sport en général et le Basket dont il est question aujourd'hui fonctionnent, car il y a dans les groupements sportifs des bénévoles motivés et motivants qui sont actifs sur tous les terrains.

Le Comité 44 a organisé des grands évènements qui sont sans aucun doute bénéfiques pour le développement de notre sport. Yannick SUPIOT souligne les bons échanges constructifs entre la Ligue et le CD 44 qui permettent de rester la région la plus basket de France, même si elle ne le sera plus en raison des réformes territoriales. Le rapport de nombre de licenciés par rapport au nombre d'habitants nous place de loin au plus haut niveau.

Concernant le CROS, il signale qu'il soutiendra les sollicitations et appuiera les dossiers pour les emplois menés par le CNDS. Nous sommes la région la plus sportive de France et nous avons des priorités à développer : le sport santé et le service civique. Recruter un service civique ne coûte rien. Enfin, le sport se doit d'être le vecteur de la sociabilisation et de la citoyenneté.

A l'issue de son discours, Monsieur Yannick OLIVIER, Président du Comité Départemental, remet le Trophée du Comité à Monsieur Yannick SUPIOT

Allocution de Malika TARARBIT – Vice-Présidente du Conseil départemental de Loire-Atlantique, en charge des Sports

Madame TARARBIT est ravie d'être avec la famille du basket en ce jour d'Assemblée Générale. Elle défend la valeur citoyenne et humaine du basket. Elle avoue donner un peu la priorité au basket car elle a pratiqué ce sport pendant de nombreuses années. Elle estime que ce sport dégage plus d'humanisme, de citoyenneté, de Fair-Play et de respect que dans d'autres disciplines. Elle remercie tous les bénévoles pour leur investissement sans qui rien n'est possible. Il ne faut pas opposer la politique et les bénévoles, les uns et les autres peuvent s'accompagner. Pour motiver notre jeunesse, il faut arrêter de dire qu'il n'y a plus de bénévoles, il faut faire de l'éducation populaire pour motiver les jeunes.

Malika TARARBIT présente ensuite un travail qui a été réalisé au niveau du département, en collaboration avec le Conseil départemental, le Comité Départemental et Monsieur Bertrand GUERINEAU, à travers la conception du jeu « Joueur ou Injouable ». Dans le cadre de la cellule de veille départementale et de la prévention contre les violences, le Conseil départemental s'engage à travers le vecteur sport à soutenir la question de citoyenneté et donc à travailler la question des incivilités. Depuis février 2016, une Charte a été signée entre tous les acteurs concernés et la Ville de Nantes a renforcé l'engagement signé. Cet engagement est appelé cellule de veille. Cela fait 10 ans que le travail est commencé.

Bertrand GUERINEAU, psychologue du sport, peut intervenir dans les groupements sportifs, dans les comités sportifs. Un pacte de coopération est signé pour 4 ans et le travail doit être engagé. Après analyse, Bertrand GUERINEAU fait une estimation de l'accompagnement qu'il doit faire pour aider les structures ou les communes qui le sollicitent, à réfléchir et agir sur les faits d'incivilités et trouver des solutions.

Il y a trois ans, le Président du Comité Départemental, Yannick OLIVIER, a sollicité le Département dans le cadre du Pacte de Coopération pour réfléchir et agir sur des faits d'incivilités constatés dans notre discipline. A l'image de la charte réalisée par le Département pour le football en 2008, Yannick OLIVIER a demandé la création d'un outil similaire susceptible d'élever les consciences et de diminuer ou régler les comportements sur et en dehors des terrains. Un collectif de travail a été mis en place avec les élus du Comité, le Département 44 ainsi que Bertrand GUERINEAU. Sous cette forme, l'aboutissement de ce travail doit être présenté à tous afin de sensibiliser et former des animateurs capables de présenter ce jeu. Ce jeu doit être utilisé comme outil de médiation et de prévention.

Une présentation de cet outil est faite aujourd'hui à l'occasion de l'Assemblée Générale. C'est l'aboutissement d'une première étape, et il faut maintenant accompagner son utilisation au sein des groupements sportifs du département. Une formation des animateurs de basket sera réalisée sur la saison 2016-2017.

La collaboration avec le CD 44 a été un tremplin pour développer ce jeu sous forme d'une version neutre qui pourrait être proposé à toutes les disciplines.

Les comportements doivent être maîtrisés et ce jeu est un outil dans ce sens.

Madame TARARBIT signale qu'elle a axé son intervention sur ce sujet car il est important pour le Département d'accompagner les clubs dans la réflexion de la citoyenneté.

Elle remercie l'Assemblée pour son attention : « TOUS AU SPORT et LE SPORT POUR TOUS ».

A l'issue de son discours, Monsieur Yannick OLIVIER, Président du Comité Départemental, remet le Trophée du Comité à Madame TARARBIT.

Allocution de Monsieur Jean Pierre SIUTAT – Président de la FFBB

Jean Pierre SIUTAT salue individuellement chaque membre de la tribune et souhaite le bonjour à tous les groupements sportifs présents. Il est ravi d'être présent. C'est le début des Assemblées Générales Départementales. Il est présent pour plusieurs raisons.

Yannick OLIVIER, actuellement Président du Comité, est membre de la FFBB et c'est la fin de son second mandat. Il fait un clin d'œil à Yannick SUPLOT, en faisant allusion à sa nomination à la présidence au CROS et au fait que la Région des Pays de la Loire soit la plus sportive de France.

Il trace rapidement un bilan qui est très positif concernant les missions confiées par le Ministère aux Fédérations avec pour première mission d'animer le territoire et seconde mission d'amener les équipes Nationales au plus haut niveau mondial. Le bilan est aujourd'hui très positif. La FFBB compte 640 000 licenciés, comprenant les licences contacts qui sont des licences hors club, et qu'il est important d'enregistrer car elles augmentent le nombre de licenciés.

Il faut savoir que ce cap permet de mieux négocier auprès des pouvoirs publics. Ce nombre fait figure d'exemple avec le Centre Fédéral, avec le basket à la TV donc le bilan est plus positif. Ce n'est jamais parfait, car il faut payer pour voir du basket à la TV, et ce n'est pas si simple.

L'avenir est compliqué avec les réformes territoriales car même si les Pays de la Loire ne sont pas impactés par cette réforme, nous devons néanmoins réfléchir pour l'ensemble du territoire Français. Notre mission est une mission de service public et nous sommes donc tous concernés, nous devons être là pour aider et servir les groupements sportifs.

Les ressources et le bénévolat se feront plus rares. Il faudra donc réfléchir à des solutions et repenser sérieusement à la mutualisation des moyens. Il faut que les groupements sportifs puissent travailler ensemble et se partager les tâches. Faire des efforts pour embaucher des cadres oui, mais former sur place c'est encore mieux. Engager de l'argent pour recruter ce n'est plus possible, il faut donc utiliser au mieux les compétences qui existent au sein des groupements sportifs et ne plus dépenser l'argent pour des mercenaires dans notre sport.

Jean Pierre SIUTAT Souhaite une très bonne Assemblée Générale à tous les participants.

Remise du trophée du Comité par le Président du Comité Départemental.

Allocution de Monsieur Yannick OLIVIER – Président du Comité

Yannick OLIVIER salue toutes les instances qui ont pu se rendre disponible et il demande à l'assemblée de bien vouloir excuser la DDCS ainsi que le CDOS 44 qui n'ont pas pu se libérer ce matin.

Il remercie dans un premier temps, la municipalité de Saint-Michel-Chef-Chef pour avoir mis à notre disposition ses infrastructures, ainsi que le groupement sportif de Pornic Basket Saint-Michel qui s'est proposé d'accueillir cette Assemblée Générale.

Le Comité Départemental de Loire-Atlantique compte 24 366 licenciés, répartis dans les 142 groupements sportifs que vous représentez.

Cette saison, nous comptons 1 057 licenciés de plus que la saison précédente, ce qui représente une augmentation de 4,53 %. Nous nous situons à la seconde place sur le plan national, derrière le Comité du Nord, avec moitié moins d'habitants. Nous comptons 45 % de licenciées féminines et 55 % de licenciés masculins.

Nous sommes toujours le 2^{ème} sport collectif et le 1^{er} sport de salle dans notre département.

Une fois de plus, il apparaît donc essentiel de vous féliciter, vous Mesdames et Messieurs les dirigeants, et l'ensemble des bénévoles, pour le travail réalisé et pour votre investissement. Vous qui faites vivre le Basket dans ce département et qui transmettez notre passion et nos valeurs.

Lorsque nous voyons le nombre de licenciés qui ne cesse de croître, nous nous demandons encore comment vous faites pour pouvoir accueillir autant de nouveaux licenciés dans vos clubs.

Sachez que nous avons bien conscience des difficultés que vous rencontrez, et qui d'ailleurs, risque de devenir le frein de développement de notre discipline sur le territoire, sachant que pour certains cela est déjà le cas.

La question est : doit-on refuser à des jeunes enfants de venir pratiquer ce sport qu'ils aiment tant et qui reste accessible financièrement au regard de bien d'autres sports !

Nous profitons de cette Assemblée pour alerter les pouvoirs publics afin qu'un plan de construction de complexe sportif se mette en place, car dans un pays où l'on souhaite que tous les citoyens puissent pratiquer une activité physique pour contribuer à améliorer leur santé, et qu'ils puissent y avoir accès, « Sport pour tous », « Sport Bien-Être », « Sport Santé », il faut alors donner les moyens aux associations de pouvoir tous les accueillir dans des conditions décentes et acceptables.

Nous félicitons les très bons résultats de nos équipes nationales féminines et masculines de ces dernières années avec leurs Médailles obtenues aux championnats d'Europe et Jeux olympiques, et plus récemment le Championnat d'Europe Masculin organisé en France, ont bien évidemment contribué à cette croissance de licenciés.

Nous pensons également que la dynamique enclenchée depuis plusieurs années et à laquelle nous avons tous contribué en accueillant des matchs de l'Equipe de France ou bien des compétitions internationales est une vraie chance et un atout pour le développement de notre discipline.

Une interrogation cependant sur toute l'énergie déployée durant ces deux mandatures, notamment en prenant connaissance de cette fameuse lettre anonyme qui a été adressée dernièrement à certains clubs, au CDOS 44, ainsi qu'à l'expert-comptable. Nous ne pensons pas qu'à l'heure d'internet, des réseaux sociaux, de la libre parole, ainsi que de la transparence dont nous avons toujours fait preuve dans nos pratiques, des corbeaux étaient toujours à l'œuvre.

Le Président tient à préciser que le courrier diffamatoire qui a été adressé à certes très peu de personnes est néanmoins un tissu de mensonges, de contre-vérités et d'insinuations abjectes, mettant en cause la probité, l'honneur et l'intégrité des élus du Comité et de son Président.

Le Président cite une phrase de la lettre anonyme : « Il faut donner un coup de balai à tous ces parasites qui vivent toute la semaine sur le labeur des bénévoles, si cela est avéré ? Les places doivent être intéressantes pour que certaines et certains s'y accrochent autant ! » Il précise que les élus du Comité sont aussi et avant tout des bénévoles tout comme ceux des clubs.

La question est du pourquoi de cette lettre puisqu'aujourd'hui nous constatons qu'il y a 25 candidatures aux élections pour 27 postes à pourvoir, et que la place de Président était vacante.

Il semblerait que ceux qui ont tant de temps à perdre à écrire ces insanités devraient plutôt donner de ce temps au service du Basket, car nous sommes convaincus que ce ne sont pas forcément des dirigeants ou des bénévoles.

Devant de tels agissements, le Président informe l'Assemblée que les membres élus du Comité dans leur réunion de Comité Directeur Extraordinaire du lundi 25 avril 2016, ont décidé, à l'unanimité des membres présents, de déposer une plainte contre X auprès du Procureur de la République pour diffamation.

Les choix et les décisions ont toujours été pris dans l'intérêt général, en préservant l'équité sportive, et dans le respect de l'application de nos règlements. Et ce pour l'ensemble des groupements sportifs, quel que soit leur taille et les niveaux de compétitions dans lesquels ils évoluaient.

« En tant que Président de ce Comité, personnellement je l'ai très mal pris, je me suis senti sali, et j'aurais préféré finir ce 2^{ème} mandat sans avoir à tenir ce discours devant vous aujourd'hui. La nature humaine est ainsi faite, et vous qui êtes dirigeants, vous le savez tout aussi bien que moi, que lorsque l'on occupe des fonctions d'élus, la critique est toujours plus facile, mais l'art est beaucoup plus difficile ».

Après cette mise au point, le Président tient à fermer cette parenthèse, mais il lui paraissait important d'informer tous les groupements sportifs afin qu'ils comprennent son désarroi quant à ces protagonistes qui n'ont que pour objectif de salir des bénévoles investis et passionnés, sans avoir le courage de leurs actes au travers des ragots qu'ils colportent.

Les membres du Comité directeur sont allés au bout des projets annoncés durant ces deux mandats. Le Président précise que le Comité Départemental de Basket-ball de Loire-Atlantique est en ordre de marche pour les années à venir, et est prêt à relever de nouveaux défis.

Le Président termine ce jour son mandat avec le sentiment du devoir accompli, en espérant avoir été à la hauteur des attentes des Groupements Sportifs pendant ces 8 années.

Il informe qu'il sera à l'issue de l'Assemblée Générale dans une autre position puisqu'il sera Directeur du Comité donc aux ordres des élus pour mettre en œuvre leur politique au service des groupements sportifs.

Le Président retrace ensuite dans ses plus grandes lignes le bilan de ses 8 années passées à la tête de ce Comité.

Tout d'abord, quelques chiffres :

- Budget annuel en 2008 : 987 133 €
- Budget aujourd'hui : 1 603 654 €

- Nombre de licenciés en 2008 : 20 498
- Nombre de licenciés aujourd'hui : 24 365

- Nombre de salariés en 2008 : 3 salariés
- Nombre de salariés demain : 8 salariés

Les évènements majeurs sur ces 2 mandatures :

- Match Maccabi Tel Aviv/Nancy (Pro Star – Nantes).
- Tournoi Inter-Ligues – Finales Nationales U15 (La Baule-Escoublac, Guérande, Pornichet).
- 50 ans du Comité.
- Match de préparation à l'Euro 2015 – Equipe de France Masculine contre l'Ukraine (inauguration de la nouvelle salle métropolitaine en août 2015).
- Tournoi Appart City Cup – arrivé pour 3 ans sur notre département (septembre 2015).
- Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket-ball à Nantes en octobre 2015.
- Tournoi Qualificatif Olympique Féminin prochainement en juin 2016 dans la nouvelle salle métropolitaine.
 - o Le Président du Comité en profite d'ailleurs pour relancer les dirigeants de l'Assemblée, pour remobiliser les licenciés à venir assister à ces rencontres d'un très Haut-Niveau, avec des équipes que nous n'aurons sans doute plus l'occasion de revoir avant de très longues années sur notre territoire. C'est le moment de montrer que la Loire-Atlantique est une vraie terre de Basket, et qu'il faut tout faire pour que notre équipe nationale féminine, emmenée par sa capitaine Céline Dumerc, puisse décrocher son ticket pour les prochains J.O. de RIO, ici, en Loire-Atlantique. Il compte sur tous pour venir supporter l'Equipe de France Féminine et faire que cet évènement soit une pleine et grande réussite.
- The Bridge : Le Basket, emblème de l'amitié franco-américaine. Le Queen Mary 2 face aux trimarans géants : un défi inédit ! Un contre-la-montre symbolique sur les traces du débarquement de 1917. Le Championnat du Monde 3X3 à Nantes en juin 2017.

Les investissements :

- Acquisition de 40 panneaux pour le mini-basket, de 40 panneaux baby-basket, de panneaux de Basket en Liberté, d'un package et demi-terrain pour la pratique du 3X3.
- Acquisition de deux minibus et d'une remorque.
- Construction d'un hangar de stockage et d'un nouvel espace accueil du public.
- Rénovation de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment existant avec mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.
- Création d'un parking.

La communication :

- Refonte du site internet.
- Nouveaux logos du Comité.
- Acquisition de visuel.

La structuration et le développement du Comité :

- Mis en place de tableaux de bord pour le suivi de la gestion financière.
- Elaboration d'un règlement intérieur.
- Mis en place de fiches de procédures (traçabilité de toutes les tâches des commissions et de nos évènements).
- Cahier du secrétaire informatisé.
- Création d'une convention entre le Comité et les clubs employeurs pour une mise à disposition de leurs salariés, afin de réaliser des actions de formation, de promotion et de développement du Basket.
- Renforcement et développement du partenariat.
- Création de 3 postes de Conseillers Techniques Fédéraux.
- Création d'un poste Administratif.
- Création d'un poste de Directeur.
- Recrutement pour la saison prochaine d'un Agent de développement en CDD à temps partiel pour nous aider et vous aider à mettre en œuvre les différentes actions relatives aux nouvelles pratiques (3x3, Basket Santé, Jeu sur les incivilités...).

La politique sportive menée pendant ces 8 années :

- Création d'une vraie commission Mini et Jeunes qui a donné lieu à :
 - o Développement de la fête du baby-basket (d'un site, nous sommes passés à 5 sites).
 - o Développement et suivi des Opérations Basket Ecole.
 - o Le développement du challenge U13.
 - o Mise en place du J.A.P.
 - o Création du Label 44.
 - o Participation au forum national du mini-basket.
 - o Création du forum départemental du mini-basket, en alternance une année sur deux avec la Ligue Régionale.
- Mise en place d'un protocole d'échauffement en U9 débutants.
- Suppression des classements et des Titres en U9 (2 niveaux « Débutants » et « Confirmés »).
- Réforme du championnat Séniors Masculins.
- Création de la Coupe de Loire-Atlantique jeunes (U17, puis U15, et enfin U13 la saison prochaine).
- Mis en place de formation commune de base (Initiateurs/Animateurs et Officiels).
- Développement du 3X3 (homologation des tournois).
- Multiplication des actions en direction des publics scolaires, des publics défavorisés et des publics atteints de pathologies ou handicap.
 - La création d'un jeu sur les incivilités, le fair-play intitulé « JOUEUR OU INJOUABLE », émanant d'une réflexion et d'un travail de deux ans, en collaboration avec un psychologue du sport et le Conseil Départemental. Celui-ci vous sera présenté succinctement lors de cette Assemblée Générale.

L'objectif étant de mettre en place des outils pédagogiques en direction des cadres techniques et des dirigeants des groupements sportifs, pour sensibiliser les différents acteurs, ainsi que les parents au « Mieux Vivre ensemble ».

Pour se faire, nous intégrerons dans nos formations Initiateurs et Animateurs, un module qui servira à s'approprier et à développer l'utilisation de ce jeu au sein des groupements sportifs. L'Equipe Technique Départementale sera également sensibilisée pour être le relais sur le terrain.

Car il est de notre responsabilité à tous, de faire en sorte que ces comportements inacceptables ne prennent pas plus d'ampleur, qui plus est lorsqu'il s'agit de catégories jeunes.

Nous nous devons, en tant que dirigeants, d'être exemplaire sur, et en dehors des terrains. Sans oublier que les équipes seniors qui se rencontrent en championnat, véhiculent une image, notamment aux yeux des plus jeunes qui sont souvent dans les tribunes.

Avant de conclure, il tient à féliciter tous les groupements sportifs dont les équipes accèdent au niveau supérieur, ainsi que toutes les équipes qui ont décroché un titre cette saison, en y incluant bien évidemment les vainqueurs de la Coupe de Loire-Atlantique.

Il pense également aux deux équipes phares de ce département, le NANTES REZE BASKET et l'HERMINE NANTES ATLANTIQUE à qui nous souhaitons de continuer à prospérer dans les années à venir pour être au plus haut niveau.

Il félicite plus particulièrement l'équipe Espoir du Nantes Rezé Basket qui a décroché le titre de Championne de France, ainsi que les Championnes de France UNSS.

Pour ce qui concerne les activités des commissions, il renvoie l'assemblée à la lecture du rapport moral et d'activités de la saison 2015/2016.

Il remercie tous les membres du Comité Directeur, tous les bénévoles des commissions, pour la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder, leur soutien dans les différents projets et actions menées, ainsi que pour leur investissement tout au long de cette saison et de cette mandature.

Un grand merci également à tous les bénévoles des groupements sportifs qui interviennent ponctuellement sur les grandes manifestations annuelles du Comité, telles que les fêtes du baby et du mini-basket.

Merci à l'ensemble du personnel pour leur travail :

Evelyne TIGNARD, Pauline BOURDEAU-ZEZE, Véronik VOYEAU, Annick DAGORNE-HOCHARD, Guénaël LAHONDA, Patrice LORENZI et Maxime LEROUX.

Il remercie également l'ensemble de nos partenaires :

- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Le Conseil Départemental
- Le Crédit Mutuel
- Casal Sport
- GRDF

Pour leur soutien financier, mais aussi pour les relations très cordiales que nous entretenons depuis plusieurs années.

Enfin, il souhaite pleine réussite à la prochaine équipe dirigeante de ce Comité, pour continuer à développer et à promouvoir la pratique du basket-ball en Loire-Atlantique.

Pour sa part, il a vécu une très belle expérience, riche en relations humaines, et il remercie plus particulièrement Jacques PHILIPPE qui a été à ses côtés durant une bonne partie de cette aventure et qui lui a appris beaucoup et transmis ses connaissances et compétences.

Il remercie les représentants des groupements sportifs de leur attention, et leur souhaite une très bonne Assemblée Générale électorale.

Présentation des candidats pour la prochaine mandature par Patrick ERRIEN, Secrétaire Général du Comité

Lecture de la liste des candidats qui va être soumise aux votes de l'Assemblée Générale. Monsieur Patrick ERRIEN précise que les candidatures ont été validées par la commission de vérifications des candidatures, composée de Jean-Yves DUBOIS, Robert LAMY et Jean-Yves LEGRAND.

Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 06 juin 2015 à la CHAPELLE SUR ERDRE

Le Secrétaire Général, Monsieur Patrick ERRIEN, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, le Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la saison 2014/2015 qui s'est déroulée à LA CHAPELLE SUR ERDRE.

Le Procès-verbal n'amenant aucun commentaire, il est approuvé à l'unanimité des délégués présents.

Approbation du Rapport Moral et d'activités de la Saison 2015/2016

Monsieur Patrick ERRIEN présente le rapport moral de la Saison et demande son approbation aux délégués des clubs.

Le groupement sportif de la CHABOSSIÈRE vote contre.

Le rapport moral du Secrétaire Général n'appelant aucun commentaire, est approuvé moins une voix.

Intervention de Monsieur Patrick GUIHENEUF – Cabinet FIDUCIAL EXPERTISE

Monsieur GUIHENEUF vient donner des explications sur une lettre anonyme qui a été adressée à un petit nombre de personnes dont lui-même, en qualité d'expert-comptable mandaté par le Comité Départemental.

Ce courrier véhiculait un sentiment de suspicions sur la gestion du Comité faite par les élus mais aussi sur le Cabinet d'expertise comptable. Les dirigeants du Comité ont souhaité porter plainte auprès du procureur de la République. Le Cabinet d'expertise comptable de son côté, n'a pas pu étant donné la nature du courrier donner de réponse, ni porté plainte.

Le Cabinet d'expertise n'a pas souhaité polémiquer et accorder crédit à ce courrier qui n'avait d'autre but que de salir et de jeter le discrédit sur les dirigeants du Comité.

Cependant afin de lever toute interrogation, il vient donner confirmation qu'il n'y a aucune malversation sur les comptes puisque les comptes sont certifiés par son Cabinet et engage donc sa responsabilité.

Depuis quelque temps, il y a eu une évolution très importante du budget du Comité et que depuis le personnel comptable a été formé. Il fait part aux représentants des clubs de l'organisation de la gestion comptable du Comité Départemental.

- 1^{er} Niveau – La comptable procède aux enregistrements des écritures, à l'établissement des salaires, à la facturation aux groupements sportifs ainsi qu'au traitement analytique des dépenses qui correspond environ à 15 000 écritures. Chaque mois il y a une fiche de bord.
- 2^{ème} Niveau – Le Trésorier et la Trésorière Adjointe, qui sont élus, contrôlent les opérations et font les règlements.
- 3^{ème} Niveau – La Commission des Finances participe à la préparation des budgets, au suivi des tableaux de bord et à l'arrêté des comptes.

Concernant le siège, une renégociation a été faite sur l'emprunt du siège social ce qui a fait gagner une année de remboursement.

En ce qui concerne l'agrandissement du bâtiment, la construction du bâtiment de stockage et les divers travaux afférents, le taux consenti est de 1,95 %. Sachant que l'extension se fait aussi par autofinancement avec une aide des collectivités publiques. Le Trésorier donnera les explications sur le montage financier de l'agrandissement.

La marge de sécurité représente 88 jours d'autonomie de fonctionnement.

- 4^{ème} Niveau – Le Cabinet d'expertise assure une assistance tout au long de l'exercice. Il participe aux suivis des investissements, aux modalités de financements, et à la supervision des comptes. Il assure en outre le bilan et le compte de résultats.
- 5^{ème} Niveau – Vérificateurs aux comptes : ceux-ci sont élus chaque année à l'Assemblée Générale.

Cette organisation sur la séparation des fonctions et des contrôles assure donc une transparence des comptes vis-à-vis des adhérents.

Après cette solide explication sur le fonctionnement comptable du Comité Départemental et le fonctionnement du Cabinet d'expertise qui assure avec honnêteté et probité la bonne gestion des comptes du Comité, il souhaite une bonne Assemblée Générale aux participants.

Rapport Financier du Trésorier – Franck JOUNIER

Monsieur JOUNIER présente et commente le rapport financier de la saison 2015/2016.

Il signale la progression constante du nombre de licenciés, 4,53 % d'augmentation.

Les manifestations nationales et internationales engendrent une mise en avant du CD 44 sur le plan national.

Concernant la FETE DU BABY-BASKET – Cette organisation est en constante progression. Un site supplémentaire cette saison, la commission Mini et Jeunes est en éternel développement.

Cette année nous avons fait l'acquisition de matériel lourd :

- Deux mini bus, afin de déplacer nos salariés techniciens et nos équipes sur les déplacements et assurer le transport des bénévoles des Commissions à l'occasion de leurs missions départementales.
- Au niveau de la construction du bâtiment dont l'inauguration a eu lieu le 3 juin 2016. Les budgets ont été respectés.

Les comptes de résultats. Evolution par rapport à l'année précédente, excédent de 12 549,40 €.

Nous avons enregistré une baisse des achats non stockés, des imprimés mis à dispositions ainsi que des services extérieurs notamment concernant le matériel et la location de véhicules.

Félicitations aux Présidents de commissions qui ont respecté leur budget.

Frais de personnel : 2 salariés de plus avec une prise en charge des formations supplémentaire.

Frais activités sportives : évolution en raison du nombre de licenciés qui est en augmentation.

Le niveau de mutations est similaire à l'année dernière.

Charges financières exceptionnelles :

- Intérêts d'emprunt
- Nos élus ne sont pas indemnisés. De plus, ils abandonnent leurs frais kilométriques. Nous établissons une attestation pour les élus et les bénévoles, ce qui leur permet de bénéficier d'une réduction d'impôt.
Ceci représente une économie non négligeable pour le Comité, à hauteur de 25 000 €/an.

Les provisions

On anticipe sur les faits. On anticipe un budget prévisionnel.

Au niveau des charges sur les dotations, cela concerne le matériel mini bus et panneaux.

Les Produits

Les subventions sont étales.

Les ventes d'imprimés.

Autres recettes

Baisse en raison de la charte de l'arbitrage.

Produits de commission – organisation de stage équilibre des dépenses.

Produits financiers – intérêts sur livret.

Compte de résultat bien maitrisé.

En conclusion, très bonne santé financière du Comité.

Une présentation vidéo est projetée afin d'exposer les charges et les dépenses effectuées au cours de la saison sportive 2015/2016.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Madame Dominique GODARD fait lecture du rapport général des vérificateurs aux comptes concernant l'exercice clos au 30 avril 2016.

En exécution de la mission que l'Assemblée Générale leur a confiée, Dominique GODARD et Josiane BOUET ont examiné les comptes établis en collaboration avec le Cabinet d'expertise comptable FIDUCIAL, représenté par Monsieur Patrick GUIHENEUF, pour l'exercice clos le 30 avril 2016.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de gestion de l'exercice de 12 549,40 €.

Elles ont pratiqué divers sondages et vérifications, considérés comme nécessaires et conformes aux règles et diligences normales en la matière. Les informations comptables qui figurent dans le rapport financier du Comité départemental sont conformes aux livres tenus par les membres de la commission des finances qu'elles remercient pour leur collaboration.

Leurs contrôles n'ayant relevé aucune irrégularité, elles sont en mesure de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Elles proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2016/2017.

L'Election des vérificateurs aux Comptes

Dominique GODARD et Josiane BOUET sont reconduites à l'unanimité dans leurs fonctions.

L'Assemblée Générale entérine la proposition du Président.

Le Président Yannick OLIVIER demande à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de 12 549,40 € en « report à nouveau ».

Approbation des délégués à l'unanimité.

Approbation du rapport financier de la saison 2015/2016

Le rapport financier du Trésorier est approuvé moins deux abstentions :

- Le Groupement Sportif de la CHABOSSIERE.
- Le Groupement Sportif de STE PAZANNE.

Présentation du Budget Prévisionnel 2016/2017 et Approbation

Franck JOUNIER présente le Budget Prévisionnel qui sera de 1 519 600 €.

- Amortissement de l'agrandissement du Comité Départemental.
- Action de la Commission Développement et Nouvelles Pratiques.
- Création d'un poste de Directeur.
- Pérennisation d'un poste administratif en CDI.

Compte de Résultats – Partie charges

Frais de personnel : mise en place en septembre 2016 du poste de Directeur.

Mise en place d'un CDD à temps partiel pour développer le 3x3 dans le cadre de The Bridge, le jeu sur les incivilités.

Charge externe – budget des commissions.

Achats non stockés.

Entretiens locaux et bâtiment et maintenance informatique.

Dotation amortissement 6 % sur une période de 15 ans.

Charge financière exceptionnelle 2 % correspondant au taux intérêt.

Compte de Résultats – Partie Produits

Sur 23 000 licenciés : 70 % de notre budget.

Commissions – Equilibrer les coûts des stages.

Licences : Augmentation de 0.60 cts pour le CD 44 pour toutes les catégories.

Approbation du Budget Prévisionnel de la Saison 2015/2016

Le Budget Prévisionnel du Trésorier est soumis à l'approbation des groupements sportifs. Le groupement sportif de la CHABOSSIERE s'abstient.

Le Budget prévisionnel est donc approuvé.

Présentation des modifications du Règlement Sportif par Patrick ERRIEN

Présentation des modifications réglementaires retenues

Le Secrétaire Général, Patrick ERRIEN, soumet à l'approbation l'ensemble des modifications réglementaires qui sont approuvées à l'unanimité des groupements sportifs présents.

Questions Diverses

Intervention de Dominique GOBIN – ERDRE BC

Question sur les CTC – Monsieur Dominique GOBIN dirigeant d'ERDRE BC, interpelle le Président Fédéral concernant les CTC qui à son avis sont de formidables outils de travail habillés de réglementation qui ne permettent pas un fonctionnement optimal.

Réponse du Président Fédéral – Jean-Pierre SIUTAT : Il faut que les dirigeants des groupements sportifs travaillent ensemble. La CTC ne doit pas exister pour profiter d'un effet d'aubaine. Il faut être raisonnable. L'important est que cet outil rentre dans les mentalités et les réflexes des dirigeants.

La FFBB a enregistré plus de 350 CTC cette saison, donc le niveau de jeu monte. Les clubs ne sont pas toujours assez mur et souhaitent des formules adaptées à leur cas particulier. Or ce n'est pas possible d'autant plus que les problèmes sont différents suivant les régions et suivant qu'il s'agisse d'une CTC rurale ou d'une CTC urbaine. Il faudra donc une adaptation pour ces deux milieux.

Un travail sera réalisé en février 2017 afin de proposer des CTC plus évoluées pour la saison 2018 mais nous assouplirons les règlements à plusieurs conditions : économique, accueil des jeunes et développement d'une école d'Arbitrage. Les règles de participations quant à elles ne devront pas être trop assouplies afin que les CTC ne deviennent pas une course à la compétition.

Dominique GOBIN – les CTC sont quand même plus dirigées vers les jeunes.

Jean-Pierre SIUTAT – Effectivement les CTC sont aussi mises en place pour les Jeunes. La FFBB ne peut pas faire du sur-mesure.

Dominique GOBIN invite le président Fédéral à venir voir le fonctionnement de la CTC qu'il a mis en place avec les groupements sportifs voisins et lui montrer les problématiques qu'il rencontre.

Jean-Pierre SIUTAT – Une deuxième version sera mise en place.

Dominique GOBIN – Il y a également la modification de la charte d'arbitrage. Ce sont les groupements sportifs formateurs qui doivent apporter des arbitres, ce sont donc ces structures qui doivent encore fournir les arbitres.

Jean-Pierre SIUTAT – On a engendré un système qui a dégénéré et les arbitres sont devenus des prestataires de services.

Le groupement sportif a considéré un arbitre comme un prestataire qui lui fournissait les points nécessaires pour couvrir ses équipes. Jean-Pierre SIUTAT pense que c'est une mission des groupements sportifs de gérer la famille Arbitres et OTM, de les former et de les faire progresser. Avoir des OTM de club permet de limiter les coûts. Un bilan a été fait, et il apparaît que l'on couvre globalement 90 % des demandes qui étaient imposées initialement.

Avec ce principe, on a ré-harmonisé les coûts des arbitres.

En résumé, pour les groupements sportifs cela coûte moins cher sauf que tous ne jouent pas le jeu. Les sanctions sportives ont donc été enlevées car elles n'étaient pas équitables et elles ont été transformées en sanctions financières.

Toutes les compétitions du championnat de France et Région et jeune Région et le premier niveau département.

L'uniformisation doit se faire sur l'ensemble du territoire. La FFBB est en rodage également sur ce principe

Bénédicte GOUGAUD de l'Espérance Mouette BC signale que la contrainte d'horaire pour les jeunes le samedi matin est à revoir car cela n'est pas possible pour certains groupements sportifs.

Réponse de Chantal BEAUQUIN, Présidente de la Commission Sportive

Les groupements sportifs qui ne disposent pas de leur salle le samedi matin doivent le signaler afin que la Commission Sportive puisse prendre les dispositions auprès des groupements sportifs et éviter que des matchs soient imposés des samedis matins à des groupements sportifs qui ne peuvent pas les organiser.

Intervention de Monsieur Jean Pierre SIUTAT

Monsieur Jean-Pierre SIUTAT souhaite faire un rappel pour le TQO Féminin. Il signale que des personnes ont travaillé pour organiser cette compétition. Des jeunes motivés pour que cette compétition soit une réussite. La FFBB s'est battue pour avoir en France cette compétition et il voudrait donc que ce moment unique soit une réussite. Une opération coup de poing est faite pour les clubs de Loire-Atlantique. Il invite donc les représentants des groupements sportifs à aller voir le responsable de l'organisation présent à cette Assemblée Générale afin de retirer un bon de commande pour remplir la Trocardière.

Intervention Michelle TERRIENNE – Secrétaire Générale de la Ligue 04

Michelle TERRIENNE invite les groupements sportifs qui ne sont pas obligés d'assister à l'Assemblée Générale de Ligue Régionale, de bien vouloir penser à remettre leur pouvoir afin d'être représentés.

Résultats des Votes

Marie Annick MONNOT-MASA demande que Maître BEAUFILS, Huissier de justice qui a supervisé la procédure de dépouillement rende compte des résultats :

24 325 inscrits, 22 556 votants. Suffrages valablement exprimés : 22 556. La majorité absolue était de 11 278 voix.

Ont obtenu :

Nom - Prénom	Nombre de Voix
ERRIEN Patrick	22 556
GARREAU Yves	22 550
GATEFAIT Thierry	22 556
GUERESSE Alain	22 556
HADDAD Touba	22 556
IGIELSKI Véronique	22 353
JOUNIER Franck	22 093
LAMBOUR Sophie	22 556
LHERMITE Sébastien	22 353
PHILIPPE Jacques	21 793
POZZETTO Riccardo	22 556
RODET Christian	22 347
RULLIE Christine	22 099
SIMON Pascale	22 556
SORIN Lénaïc	22 302

AUBERT Didier	22 336
BABONNEAU Patrick	22 556
BALZAC Jacques	22 330
BAUDRILLER Franck	22 556
BEAUQUIN Chantal	21 258
BOUDEAU Dominique	22 336
BREHERET Dimitri	22 330
BREMENT Jean Paul	22 550
COURBOULAY Mireille	22 347
DUPE Pascal	22 556

Tous les candidats sont élus à la majorité absolue. Il n'y aura pas de second tour.

Remises des récompenses – Proclamation des Champions – Coupe de Loire-Atlantique

Une présentation des palmarès débute par le CAC 44 :

3 = PAYS ANCENIS	Bronze
2 = BC BASSE GOULAINE	Argent
1 = ERDRE BC	Or

Suivie par les labels départementaux – remise effectuée par Marie Annick MONNOT MASA

GROUPEMENTS SPORTIFS	CATEGORIE
AL LES COUETS BOUGUENNAIS	OR
PORNIC BASKET SAINT MICHEL	OR
USJA CARQUEFOU	ARGENT
AC NORT SUR ERDRE	ARGENT
CS AIGREFEUILLE REMOUILLE	ARGENT
SAUTRON BASKET CLUB	BRONZE
US LE LANDREAU	BRONZE
SAINT COLOMBAN BASKET CLUB	BRONZE
VAILLANTE SAINT NAZAIRE	BRONZE
SNOS SAINT NAZAIRE	BRONZE

Remise des récompenses « Challenge du Licencié » effectuée par Pascale SIMON, Présidente de la Commission Qualifications

Lors de cette remise des récompenses, nous avons eu à déplorer le départ anticipé avant la fin de séance de groupement sportif de FEGREAC qui n'a pas pu recevoir sa dotation en bon d'achat.

- Comme le rappelle Yannick OLIVIER, le Président du Comité, c'est donc le groupement sportif de DERVAL arrivé en 3^{ème} position qui a pu profiter de cette récompense en de l'absence du groupement sportif classé 1^{er}.

Challenge Régional du licencié

- 1^{er} - FEGREAC
- 2^{ème} – LE LOROUX BOTTEREAU

- 3^{ème} – DERVAL
- 4^{ème} – SAVENAY BC
- 5^{ème} – ABC LA TURBALLE
- 6^{ème} – TREILLIERES BC
- 7^{ème} – AS TOUTES AIDES NANTES

COUPE DE LOIRE ATLANTIQUE et TITRES DE CHAMPIONS DEPARTEMENTAUX

Les Kakémonos et les Trophées sont remis par les représentants de la Commission Sportive.

Intervention de Franck BAUDRILLER

Le Président de la Commission Technique Départementale tient à signaler la présence de nos équipes du département dans toutes les finales Régionales.

Il énumère la liste des différents champions et vice-champions.

- U13 F – HAVRE ET LOIRE – Championne
- U17 Excellence – LE PALLET
- U13 M – ERDRE BC / HERMINE
- U17F – CTC BASKET DE L ESTUAIRE
- U15M – CLISSON – Vice- Champion
- U15 F – CHAPELLE BASSE MER – Vice championne
- U20 M – REZE BASKET/ BASSE GOULAINNE – Vice- Championne

Présentation EQUIPE ESPOIR NRB 44

L'équipe ESPOIR du NRB est appelée et félicitée pour son titre de championne de France.

Remises des Lettres de Félicitations

Les récompenses fédérales sont remises aux récipiendaires par les Présidents de FFBB, LIGUE 04, CD 44 ainsi que les vice-présidents du CD44.

Remises de Médailles de Bronze

Les récompenses fédérales sont remises aux récipiendaires par les Présidents de la FFBB, LIGUE 04 et CD 44.

Remise des Trophées du Comité Départemental

Les Trophées du Comité sont remis à Hubert GOURIOU et Philippe MICHAUD qui sont remerciés pour leur investissement dans la prise en charge de la section Professionnelle du NANTES REZE BASKET. Le Président du Comité les remercie pour l'énergie qu'ils ont déployé pour trouver les solutions adaptées lors des problèmes rencontrés par ce groupement sportif Phare évoluant en LIGUE FEMININE. Ces deux

dirigeants ont tenu le groupement sportif à bout de bras et l'équipe sera de nouveau Européenne cette saison.

Hubert GOURIOU passe la main, il a pris avec Philippe MICHAUD beaucoup de plaisir à relever le défi du groupement sportif. Il remercie les groupements sportifs qui soutiennent l'équipe du NRB 44 et les invite à être présents encore à tous les matchs.

Philippe MICHAUD remercie les soutiens qui se sont avérés décisifs pour sauver le groupement sportif et souligne la forte implication de Yannick OLIVIER, Président du Comité, sans qui le club n'existerait plus aujourd'hui. Il ajoute que la sphère politique a également apporté un soutien financier important. Dernier remerciement à la FFBB en la personne du Président SIUTAT qui a permis au groupement sportif de se maintenir en LIGUE FEMININE et de jouer en Eurocup.

Les membres du Comité Directeur nouvellement élus sont invités à se retirer pour élire le nouveau Président du CD44

Présentation d'une vidéo sur le jeu « Joueur ou Injouable ».

Présentation d'une vidéo sur le BASKET SANTE

La Fédération Française de Basket Ball travaille depuis de nombreuses années sur l'éducation, l'insertion par le sport. L'essence du basket exige une maîtrise, une conscience de sa gestuelle, de ses relations avec ses partenaires, adversaires, une connaissance de soi, qui en font un outil aussi attrayant qu'efficace. La connaissance et la maîtrise de notre activité nous permet de la faire évoluer au grès des besoins, de la segmenter, de la modifier pour répondre à notre objectif. Toutes nos évolutions sont étayées par des recherches sur de nouveaux publics et leurs impératifs.

Pour cela, la Fédération Française de Basket Ball s'est rapprochée de professionnels de la santé, de chercheurs, d'enseignants qui apportent leurs avis d'experts, guident notre démarche, facilitent la mise en adéquation de l'activité selon les capacités et les besoins des utilisateurs. Le basket est avant tout un sport, une activité physique.

La Fédération Française de Basket Ball a construit le concept Basket Santé, pour toucher tous les publics, quelques soient les tranches d'âges, les différences, les spécificités, dans une logique de santé physique, mentale, sociale, d'hygiène de vie, de prévention par le sport. Adaptée à tous les publics, jeunes, adultes, seniors, selon leurs degrés d'intégrité physique et psychologique, Basket Santé va accompagner chaque joueur dans un processus de maintien et/ou d'amélioration de ses capacités physiologiques, mentales, sociales...

La volonté fédérale à ce jour est de rendre le basket accessible, mais surtout utile à tous, à visée de santé exclusivement, en dehors de toute considération de compétition.

Les programmes et contenus de Basket Santé sont construits à visés préventives, curatives, d'accompagnement. Ils comportent 3 niveaux de pratiques en fonction de la mobilité des joueurs. Des fiches pathologiques complètent le processus en précisant les préconisations à suivre : capacités à travailler, habiletés recommandées, objectifs de l'activité selon les aptitudes.

L'encadrement des sessions Basket Santé est fait par des personnes spécialement formées pour cette pratique (Activité Physique Adaptée : APA et /ou formation fédérale : Animateur Basket Santé). Le développement de Basket Santé est fait par l'intermédiaire de ses structures déconcentrées via des labels qui seront attribués selon les niveaux de pratique proposés. Elles peuvent initier des partenariats avec des structures spécialisées, sociales, médicales, locales...

Enfin, le Président de la Fédération précise que cette nouvelle offre de pratique a été validé par le ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, le ministère de la Santé, ainsi que le Comité Nationale Olympique et Sportif Français. Ce dispositif a été intégré dans le Médico Sport, qui sera mis à la disposition des médecins, une fois que le décret sera sorti. De cette manière, à l'avenir, les médecins pourront établir des ordonnances de pratiques sportives au même titre que celles médicamenteuses. De plus, certaines mutuelles rembourseront tout ou partie de ces séances, ou bien le prendront en compte dans leur tarification auprès de leurs adhérents.

Il remercie Yannick OLIVIER pour son investissement à la FFBB puisque c'était un dossier qu'il avait en charge.

Présentation à l'Assemblée Générale du nouveau Président pour la mandature 2016/2020

Après délibération du Comité directeur, Monsieur Jacques PHILLIPPE a été élu Président du Comité Départemental pour la mandature 2016/2020.

Le Président Yannick OLIVIER demande à l'Assemblée Générale de se prononcer pour ce choix, qui valide à l'unanimité le nouveau Président, Jacques PHILIPPE.

Monsieur Jacques PHILIPPE remercie l'Assemblée Générale de sa confiance et veut s'inscrire dans la continuité de ce qui a déjà été mis en place.

Il souhaite mettre en œuvre la nouvelle structure puisqu'en septembre le Comité aura un Directeur en la personne de Yannick OLIVIER.

Il souligne que le Comité Départemental est une PME avec plus de 2 millions d'euros de budget et 8 salariés.

Monsieur Jacques PHILIPPE pense que les élus doivent continuer à structurer le Comité tout en gardant à l'esprit qu'ils ne sont que les représentants des groupements sportifs et qu'ils doivent rendre compte des résultats. Nous avons des marges de progression et surtout la volonté de bien faire.

Il remercie Yannick OLIVIER pour sa mandature et demande à l'Assemblée de lui faire une ovation.

L'Assemblée se lève pour applaudir et remercier Yannick OLIVIER.

Clôture par le nouveau Président, qui remercie l'Assemblée Générale et invite les groupements sportifs à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité de SAINT MICHEL CHEF CHEF.

Le Secrétaire Général du Comité
Patrick ERRIEN



Saison 2015/2016

Le Président du Comité
Yannick OLIVIER

